



Fédération Monégasque de Judo

CHALLENGE PRINCE ALBERT II

SAMEDI 22 MARS 2025

SALLE MULTISPORTS ESPACE SAINT ANTOINE

Madame, Monsieur le Président
Madame, monsieur le Professeur

La Fédération Monégasque de Judo a le plaisir de vous inviter à participer au

CHALLENGE PRINCE ALBERT II

Ouvert aux **Poussins/Poussines nés en 2015/2016**
Benjamins/Benjamines nés en 2013/2014

Pesée des Poussins/Poussines : -30kgs 10h00 à 10h30
+30kgs 11h00 à 11h30

*15 combattants maximum par club**

Pesée des Benjamins/Benjamines : -46kgs 13h30 à 14h00
+46kgs 14h30 à 15h00

*15 combattants maximum par club**

Formule du Challenge : individuel par groupes morphologiques (tableaux de 8 combattants)

Tous les participants devront avoir leur licence à jour ainsi que le certificat médical en cours de validité.

Tous les enfants seront récompensés.

Merci de nous retourner les tableaux pour le 3 mars, car nous devons fournir le nombre de participants, à l'administration du stade (dossier sécurité avec jauge de participants).

L'arbitrage sera assuré par des volontaires des clubs invités et ceux du judo club de Monaco. Tous les clubs devront fournir un **commissaire sportif au minimum et 4 au maximum**. Les arbitres et les commissaires sportifs, minimes minimum, devront assurer toute la durée du Challenge. Ils seront indemnisés. Les 25 premiers inscrits seront retenus.

Une buvette sera à votre disposition à partir de 10h30.

Pour les clubs se déplaçant en bus, contactez-nous avant le Challenge pour que nous puissions aviser le centre de régulation de la Principauté. Pensez à nous communiquer le nom de la société de transport et l'immatriculation du véhicule.

Le stationnement des véhicules se fera dans l'enceinte du Stade Louis II.

Le Challenge se déroulera dans la salle Multisports de l'Espace St Antoine, au début de l'avenue Marquet, à Cap d'Ail (en face le stade Didier Deschamps). Un fléchage sera mis en place.

Dans l'attente de vous accueillir en Principauté, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations sportives les plus amicales.

Pour le Bureau de la FMJDA

François Cavan
Jean Claude Pelletier

**aucune dérogation ne sera accordée.*